### REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de BOUZY

# dossier n° DP05107923S0019

date de dépôt: 30/11/2023

date d'affichage en mairie du dépôt :

demandeur: SAS TDF, représentée par Monsieur

GOUJON Laurent

pour: installation d'une ombrière supportant des panneaux solaires positionnée au dessus

d'équipements techniques

adresse terrain: Lieu-dit "les Tourtelottes" 51150

Bouzy

# ARRÊTÉ de non-opposition à une déclaration préalable au nom de la commune de BOUZY

#### Le maire de BOUZY

Vu la déclaration préalable présentée le 30/11/2023, par la SAS TDF, représentée par Monsieur GOUJON Laurent, 1 Avenue de la Resistance 93260 Les Lilas ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour le projet d'installation d'une ombrière supportant des panneaux solaires positionnée au dessus d'équipements techniques;
- Située Lieu-dit "les Tourtelottes" 51150 Bouzy ;

Vu le code de l'urbanisme ;

En application de l'article L.174-1 du code de l'urbanisme, la caducité du POS a pour conséquence de rendre applicable le RNU ;

Vu le Règlement National d'Urbanisme ;

Vu l'avis conforme du préfet en application de l'article L.422-5 du code de l'urbanisme en date du 19/12/2023 ;

Vu l'avis favorable du Maire en date du 05/12/2023 ;

## ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à BOUZY, le 19/12/2023

Le maire,

SAINZ Jean-François

BENSIE LAMPYE